

Maryse GIANNACCINI
Conseillère
Départementale
du canton de Calvisson



V4
Nîmes le 28 août 2017

Monsieur Bernard CHLUDA
Maire d'AUJARGUES
Place de l'église
30250 AUJARGUES

Monsieur le Maire,

Au cours de l'année 2016-2017, plusieurs maires m'ont fait part, lors de nos rencontres, d'un certain nombre de problématiques relatives au transport sur vos communes.

Avec l'appui des services du Département, je tenais à vous apporter quelques réponses et précisions en complément des réponses techniques qui ont pu être adressées à certains d'entre vous :

1-Retards et manque de places

Pour limiter ces situations, le Département a mis en place une organisation complexe et délicate qui dépend du nombre d'enfants inscrits que nous communiquent les établissements : pour assurer un service optimal, ces derniers doivent donc jouer le jeu.

De plus, certains contrôles effectués pendant l'année ont montré que certains jeunes, prolongeant leurs échanges amicaux, ne rentrent pas par le bus qui leur est affecté en fonction de leurs horaires de sorties des établissements. Ce phénomène contribue à ce que les derniers bus soient "surchargés".

Enfin, la circulation est l'un des premiers facteurs de retard. C'est le cas par exemple sur la ligne D41 (Nîmes-Sommières) qui emprunte la route départementale 40 qui est, à certaines heures, complètement congestionnée.

Pour répondre à ces problématiques, le Département peut envisager de faire constater les situations problématiques par les contrôleurs de transport et/ou se retourner vers son délégataire pour obtenir plus d'informations, d'explications et d'aménagements des lignes le cas échéant.

2-Transfert du service transport

Alors que depuis le début de l'année le Département agit pour le compte de la Région, le service des transports sera complètement transféré à cette dernière au 1^{er} janvier 2018. Une implantation sur Nîmes et les autres territoires gardois est maintenue pour l'année scolaire prochaine.

Pour les communes de l'ancienne communauté Leins Gardonnenque, faute d'accord entre l'Agglomération et la Région sur le dispositif KARTATOO (abonnement intermodal permettant de voyager de façon illimitée sur les réseaux urbains des agglomérations et le réseau TER Languedoc-Roussillon), le Département conserve l'exploitation des lignes jusqu'au 31 décembre 2017.

Je pense que relayer ces informations par le biais de bulletins municipaux, ou de sites internet, ou par tout autre moyen, pourrait être utile aux usagers.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.



Maryse GIANNACCINI